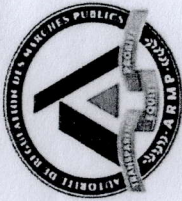


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 130/2025

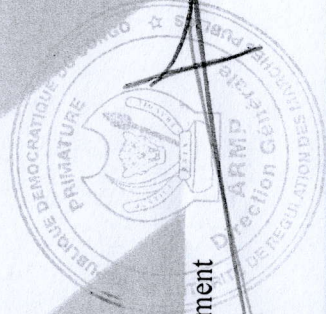
AU CENTRE CATHOLIQUE NGANDA

Après avoir reçu le contrat du marché n°001BIS/MINEPST/CABMIN/2022, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent seize mille six cent septante neuf, septante centimes (USD 216 679,70) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent seize, septante cinq centimes (USD 1 516,75), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



M. KAYEMBE MRAYI
Directeur Général